

## FAQ Portes ouvertes collège

Vous avez une question ? Retrouvez ci-dessous les questions les plus fréquentes et leurs réponses.

### VIE SCOLAIRE

#### **Quel est le nombre de classes par niveau et le nombre moyen d'enfants par classe ?**

Au Collège, il y a 6 classes par niveau composées d'une trentaine d'élèves.

#### **Comment sont répartis les élèves dans les classes ?**

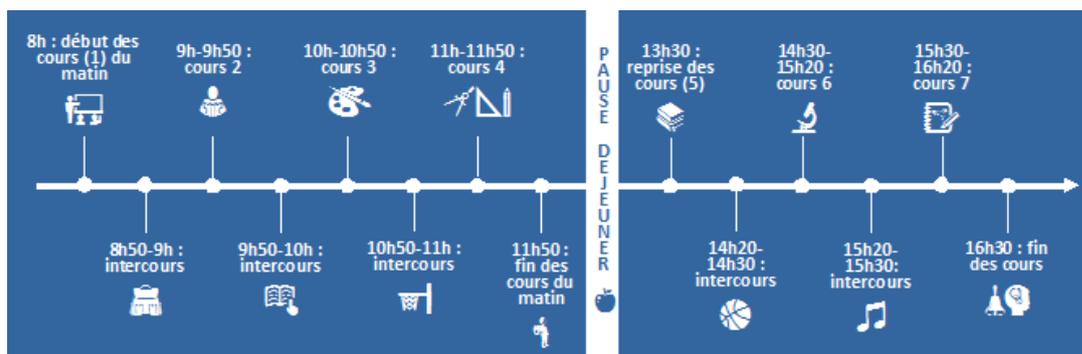
Les élèves sont répartis de façon homogène (garçon/fille, niveau scolaire, langues, établissement d'origine...), il n'y a pas de classe de niveau.

#### **Quels sont les horaires de cours ?**

Matinée : de 8h00 à 11h50 avec 4 cours de 50 min entrecoupés de 10 min d'intercours.

Après-midi : de 13h40 à 16h30 avec 3 cours de 50 min entrecoupés de 10 min d'intercours.

Etudes surveillées possibles de 16h40 à 17h30 sauf le vendredi où les études se terminent à 16h30.



#### **Quelles sont les autorisations de sortie de l'établissement en journée ?**

Quelle que soit l'heure de début et de fin des cours, les élèves doivent être présents au Collège aux horaires précisés ci-dessus. Ils sont systématiquement pris en charge en étude s'ils n'ont pas cours.

Des autorisations exceptionnelles de sortie peuvent être accordées dans des conditions précisées dans le règlement intérieur.

#### **Les élèves ont-ils cours le mercredi ? Le samedi ?**

Les élèves de collège ont cours le mercredi matin, mais pas le samedi.

Le mercredi après-midi est réservé aux activités de l'association sportive.

#### **Les enfants ont-ils toujours la même salle de cours ?**

Les élèves ont leur propre salle de classe, dans laquelle ils disposent d'un casier individuel. Ils sont amenés à se déplacer sous la surveillance d'un enseignant dans des salles spécialisées telles que les laboratoires de sciences, la salle d'arts plastiques, les gymnases...

### ***Les élèves de 6<sup>ème</sup> partagent-ils leur cour avec d'autres niveaux ?***

Les 6<sup>èmes</sup> ont leur propre cour et trouvent à proximité immédiate tous les adultes qui les encadrent (responsables éducatif et pédagogique, infirmière).

Chaque niveau de classe a son espace de vie attiré.

### ***Existe-t-il un pôle santé au sein de l'établissement ?***

Deux infirmières scolaires sont présentes pour prendre en charge les enfants souffrants (blessures, maladies, etc.) et suivre la mise en œuvre des aménagements pour les élèves porteurs de handicaps. Un point écoute et prévention est également à leur disposition en cas de souffrance psychologique.

## **SCOLARITÉ**

### ***Comment les élèves sont-ils encadrés ? Comment est assuré le suivi scolaire ?***

Une équipe éducative composée d'un responsable et d'assistants d'éducation suivent les élèves au quotidien.

Un responsable pédagogique gère la scolarité de chaque élève en lien avec les professeurs principaux et la famille.

Le lien avec la famille est notamment entretenu par le biais du carnet de liaison et via la plateforme Ecole directe, qui permet d'accéder aux notes, aux éventuelles absences/sanctions, au cahier de texte électronique...

Des rencontres parents-professeurs sont organisées régulièrement.

### ***Qu'est-il prévu pour les élèves ayant des difficultés scolaires ?***

Une étude dirigée encadrée par un professeur peut être proposée aux élèves ayant des difficultés scolaires.

Du monitorat, encadré par des élèves de lycée, est également proposé aux collégiens.

### ***Quel est le pourcentage de réussite au Diplôme National du Brevet ?***

À la session 2020 du DNB, le taux de réussite était de 100 % dont 98,4 % de mentions.

### ***De quel équipement informatique dispose le Sacré-Cœur ?***

Chaque salle de classe dispose d'un vidéoprojecteur et d'une connexion internet. Des postes informatiques sont à disposition des élèves au CDI pour effectuer leurs travaux pédagogiques nécessitant l'utilisation de l'outil informatique. Les salles informatiques et laboratoires (de technologie et de sciences) sont équipées d'ordinateurs accessibles dans le cadre des cours.

### ***Comment est géré l'enseignement à distance ?***

L'établissement utilise le logiciel Microsoft Teams (inclus dans la suite office offerte aux élèves), qui permet à chaque enseignant de proposer des cours en visio-conférence, de mettre des documents pédagogiques à disposition, d'évaluer les élèves, de garder un contact permanent avec leurs classes...

L'enseignement à distance n'est retenu qu'en cas de nécessité absolue. Les cours et travaux en présentiel sont toujours privilégiés par l'établissement dans le respect du protocole sanitaire.

## Langues

### ***Quelles langues vivantes et anciennes sont proposées ?***

Dès la classe de 6<sup>ème</sup>, tous les élèves suivent un enseignement d'anglais. Certains peuvent faire le choix d'étudier l'anglais **et** l'allemand dans le cadre d'une section bilingue.

A partir de la classe de 5<sup>ème</sup>, les élèves ne suivant pas l'enseignement d'allemand de la section bilingue, suivent obligatoirement l'enseignement d'espagnol.

L'option latin est proposée aux élèves qui le souhaitent à partir de la classe de 5<sup>ème</sup>.

### ***Peut-on passer des certifications en langues au Sacré-Cœur ?***

Une préparation aux diplômes de Cambridge (anglais) est proposée en 5<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>. Pour le Cervantes (espagnol), la certification est proposée en classe de 3<sup>ème</sup> en même temps que les tests d'entrée à la section européenne.

### ***Un renforcement en langue est-il possible au collège ?***

Plusieurs propositions sont faites aux collégiens pour se perfectionner en langues : programme d'échange franco-allemand et option LCE anglais dès la 4<sup>ème</sup>, Dual Diploma américain dès la 3<sup>ème</sup>.

## **PASTORALE**

### ***La pastorale et la participation aux célébrations religieuses sont-elles obligatoires ?***

Les élèves de 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> ont dans leur emploi du temps 1h de pastorale obligatoire. Différents parcours sont proposés dans le respect des convictions des élèves et de leurs familles. Les élèves suivront au choix un parcours de catéchèse (parcours chrétien) ou de culture religieuse (découverte des religions).

La participation aux célébrations religieuses n'est en revanche pas obligatoire.

### ***Je ne suis pas chrétien. Puis-je m'inscrire au Sacré-Cœur ?***

Oui, l'établissement est ouvert à tous, à partir du moment où la famille adhère au projet de l'établissement basé sur des valeurs chrétiennes.

### ***Est-il possible de préparer et recevoir un sacrement au Sacré-Cœur ?***

A tout âge, la préparation aux sacrements (baptême, première communion) est possible.

La profession de foi est proposée en cinquième.

## **PARASCOLAIRE**

### Sports

#### ***Quelle est la place du sport au Sacré-Cœur ?***

Le sport est au cœur de l'établissement qui bénéficie de 10 hectares de terrain, de 2 courts de tennis, d'un mur d'escalade, de 2 gymnases...

Deux sections sportives scolaires (football et rugby) encadrées par des éducateurs diplômés permettent à des jeunes de pratiquer leur sport de prédilection dans de bonnes conditions. Une association sportive très dynamique permet de s'essayer à de nombreuses activités très variées telles que le badminton, le step, le futsal et d'autres.

***Proposez-vous des compétitions sportives ?***

Les élèves inscrits à l'Association Sportive participent aux compétitions départementales, régionales et nationales proposées par l'UNSS.

Des rencontres sont également proposées dans le cadre des sections sportives scolaires.

**Activités**

***Proposez-vous des activités en dehors des temps de cours ?***

Les clubs parascolaires proposés le midi (ex : magie, hip-hop, origami, comédie musicale, vidéo...) permettent aux élèves de développer leurs talents, connaissances et compétences.

**RESTAURATION**

***Les repas sont-ils produits sur place ?***

Oui, les repas sont élaborés sur place. Le service restauration se présente sous la forme d'un self, qui permet aux élèves de composer leur plateau repas selon leurs goûts.

**INTERNAT**

***Les élèves internes peuvent-ils arriver au collège le dimanche soir ?***

Non, l'accueil des internes est assuré du lundi matin au vendredi soir.

***Les chambres sont-elles collectives ou individuelles au collège ?***

Les chambres sont collectives tant à l'internat garçon, qu'à l'internat fille.

***Les internes peuvent-ils bénéficier de temps d'étude surveiller ?***

Chaque jour, un temps d'1h15 est consacré aux élèves internes, à la fin de leur journée de cours.

**INSCRIPTION**

***Quand et comment s'inscrire ?***

Il faut télécharger le dossier disponible dès maintenant sur notre site Internet dans la rubrique « Inscriptions ». Nous vous conseillons de nous faire parvenir votre candidature avant les vacances de Noël.

***Quel est en moyenne le délai de réponse pour une demande d'inscription ?***

Après réception du dossier, vous recevrez une réponse dans les meilleurs délais. Le traitement des dossiers se fait au fur et à mesure, les réponses sont en général formulées avant les vacances de Noël pour l'entrée en classe de 6<sup>ème</sup>.

**Sur quels critères s'effectue la sélection ?**

Nous sommes attentifs à l'adhésion de la famille au projet éducatif de l'établissement et à la capacité de l'enfant à suivre le parcours académique proposé.

**Est-il possible de s'inscrire sur un niveau intermédiaire (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) ?**

Une inscription est envisageable mais dépend du nombre de places disponibles.

**Combien coûte la scolarité au Sacré-Coeur ?**

	COLLÈGE
Contribution familiale	1059.10 €
Frais divers	78.00 €
<b>CONTRIBUTION FAMILIALE ET FRAIS DIVERS</b>	<b>1137.10 €</b>

**À CES TARIFS, IL CONVIENT D'AJOUTER SELON LE STATUT :**

DEMI-PENSION 4 Jours p/semaine	1009.70 €
DEMI-PENSION 3 Jours p/semaine	766.25 €
DEMI-PENSION 2 Jours p/semaine	515.65 €
DEMI-PENSION 1 Jour p/semaine	260.45 €
INTERNAT FILLE OU GARCON EN CHAMBRE COLLECTIVE	4028.50 €